

COMITE DE DEFENSE ET DE PROMOTION DE LA SANTE ET DES HÔPITAUX
PUBLICS DE CREIL ET DE SENLIS

AFIN DE CLAMER NOTRE COLÈRE ET D'APPELER LA POPULATION DU BASSIN
CREILLOIS À DÉFENDRE SA SANTÉ, _

NOUS DIFFUSERONS CET APPEL: __ (IL PEUT ÊTRE MODIFIÉ D'ICI SA
DIFFUSION) _

_LE MERCREDI 25 MAI À 9H.45 SUR LE MARCHÉ DE CREIL (HAUT DES
MARCHES). _

_LE JEUDI 26 MAI À 9H.45 SUR LE MARCHÉ DE CREIL, CHAMP DE MARS. _

_LE VENDREDI 27 MAI 2016 SUR LE MARCHÉ DE NOGENT. _

_LE DIMANCHE 29 MAI SUR LE MARCHÉ DE MONTATAIRE. _

_LE LUNDI 30 MAI À 12H.45 DEVANT L'HÔPITAL DE CREIL _

_NOTRE SANTE EN DANGER! _

_QUE CACHE LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE (G.H.T.)? _

LE DÉBAT TÉLÉVISÉ DU 10 MAI 2016 SUR FRANCE 5 (AVEC LA PRÉSIDENTE DE
NOTRE COORDINATION NATIONALE DE DÉFENSE DES HÔPITAUX ET LOÏC PEN,
CHEF DE SERVICE DES URGENCES DE CREIL ET SENLIS) A BIEN MONTRÉ QUE
L'INQUIÉTUDE DE TOUS LES SOIGNANTS SOULIGNE LA GRAVE MENACE QUE
DISSIMULE LES G.H.T.

Médecins, chirurgiens ainsi que tout le personnel hospitalier ne

dissimulent pas la dégradation de leurs conditions de travail et sa répercussion sur les patients.

La menace est lourde:

LE CRI DE DÉTRESSE DU CORPS MÉDICAL EST SANS APPEL, LA POLITIQUE SANITAIRE NE PEUT QU'ENTRAÎNER UNE HAUSSE DE LA MORTALITÉ, DÉJÀ SIGNALÉE À PLUSIEURS REPRISES!

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ VEUT IMPOSER AUX HÔPITAUX DE CREIL ET DE SENLIS DE NOUVEAUX REGROUPEMENTS AVEC DIFFÉRENTS HÔPITAUX VOISINS DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE, COMME LA LOI DE SANTÉ Y OBLIGE.

SOUS LE PRÉTEXTE DE MIEUX COORDONNER L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE, CE QUI EST LOUABLE, IL S'AGIT EN FAIT DE RÉDUIRE LE SECTEUR PUBLIC DE SANTÉ (FERMETURES DE LITS, RÉDUCTION DES PERSONNELS, MUTUALISATIONS DES SERVICES DE SOINS ET TECHNIQUES...), ASSOCIÉ À DES « PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ » ACCÉLÉRANT LA PRIVATISATION DES SOINS.

A CREIL, ALORS QUE LES TRAVAUX DE RÉNOVATION AVAIENT ÉTÉ LANCÉS POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN PÔLE MÈRE-ENFANT DE NIVEAU III, LES SERVICES DE PÉDIATRIE, NÉONATOLOGIE, GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE CONNAISSENT UNE SITUATION INACCEPTABLE :

- 11,5 MÉDECINS POUR 22 POSTES PRÉVUS ET NÉCESSAIRES POUR ASSURER 3 GARDES PAR JOUR (URGENCES CREIL, GARDE SENLIS, GARDE DE NÉONATOLOGIE)

-Urgences pédiatriques passées de 6000 à plus de 22000 par an, en 10 ans, à effectif constant.

-Service de Pédiatrie en surcharge, obligeant à hospitaliser les enfants dans d'autres services (pneumologie, orthopédie, médecine...)

-SERVICE DE RÉANIMATION NÉONATALE RÉDUIT À 4 LITS AU LIEU DES 6 PRÉVUS ET NÉCESSAIRES, OBLIGEANT À DES TRANSFERTS DANS D'AUTRES HÔPITAUX.

-ET PLUS GRAVE, LE REFUS DE FINANCER LE PÔLE MÈRE-ENFANT, PRÉVU DEPUIS PLUS DE DIX ANS À LA DEMANDE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ.

SITUATION DÉGRADÉE DE LA MATERNITÉ DE CREIL (PEINTURES, SOLS, DOUCHES...), TOUT POUR FAIRE COULER CE SERVICE HOSPITALIER PUBLIC ACCUEILLANT CHAQUE ANNÉE AUTOUR DE 1800 BÉBÉS.

LA POPULATION DU BASSIN CREILLOIS DOIT DÉFENDRE SON HÔPITAL PUBLIC ET REFUSER LE G.H.T.

REJOIGNEZ LE COMITÉ POUR DÉFENDRE ET ASSURER LA PROMOTION DE NOTRE HÔPITAL.

COMITESANTECREIL@ORANGE.FR